

# *Spiritualité cistercienne*

*(suite)*

**N**ous l'avons vu précédemment : Cîteaux n'est pas un phénomène isolé, inattendu, surgissant à l'improviste comme par génération spontanée dans un milieu qui ne l'aurait nullement préparé. Au contraire, Cîteaux s'inscrit au mieux au sein d'une société en pleine mutation à tous les plans et qui va prendre des contours nouveaux bien définis : la société féodale. Cîteaux émerge d'un terrain ecclésial qu'une réforme soutenue a longuement travaillé, la réforme grégorienne, qui va permettre ce « printemps religieux », riche de promesses en tous domaines. Cîteaux participe, plus spécialement, à tout un mouvement qui ébranle le monde monastique traditionnel : plus qu'une simple réforme, il s'agit de tout un renouvellement qui se veut hardiment un retour radical à l'évangile et aux pères du premier monachisme et qui se traduit par l'écllosion soudaine de multiples et diverses fondations, en rupture nette avec les formes traditionnelles alors en usage : Cîteaux sera une de ces fondations nouvelles, et sa réussite spectaculaire en fera l'exemple-type de cette recherche tâtonnante d'une vie monastique plus fidèle à ses origines, à la fois solitaire et pauvre.

## 1098 : Le « nouveau monastère » qui deviendra Cîteaux

*Robert de Molesme*

Cîteaux a vu le jour en pleine terre bourguignonne, dans la plaine entre Côte et Saône. Mais Cîteaux a connu un prélude plus au nord, aux confins de la Bourgogne et de la Champagne, par la rencontre d'un groupe d'ermites et d'un abbé soucieux, comme beaucoup à l'époque, d'une vie monastique plus dépouillée. Dans la forêt épaisse et solitaire de Collan, à l'ouest de Tonnerre, vivait « *un ermite désirant servir Dieu d'autant plus librement que plus en secret* » (*Vie de saint Robert*) : autour de lui se regroupèrent d'autres hommes, désireux de mener la même vie.

Or, vers 1069, les moines de *Saint-Michel-de-Tonnerre* choisirent comme abbé un certain Robert, d'origine champenoise, moine à *Moutier-la-Celle*, près de Troyes, animé par un vif désir de réforme. L'ayant appris, les ermites voisins prirent contact avec lui pour qu'il les formât à la vie monastique ; il l'eût fait volontiers, mais la communauté de *Saint-Michel* s'opposa à ce qu'il les rejoignît. Des difficultés s'en suivirent. Robert quitta alors *Tonnerre*. Les ermites de Collan, tenaces, firent des démarches auprès du pape, sans doute Grégoire VII, qui le leur concéda comme supérieur. Le groupe des ermites, dirigé et formé par Robert, s'accrut alors tellement qu'il fallut songer à s'implanter en un meilleur endroit : Robert et les siens partirent et s'installèrent en décembre 1075 dans la forêt de Molesme, au nord-ouest de Châtillon-sur-Seine.

Les débuts furent difficiles, empreints d'une très grande pauvreté : puis le renom de l'abbaye grandit, les donations affluèrent, ainsi

que les vocations ; il fallut fonder ailleurs ; Molesme devint une communauté prospère, sinon opulente, à la tête de nombreux prieurés, et peu à peu on y adopta un genre de vie proche de celui de Cluny, très engagé dans la société féodale. Ce n'était pas la décadence : le futur fondateur de la Chartreuse, Bruno, s'y établit un temps, sans aucun doute attiré par la bonne réputation du monastère ; mais ce n'était pas non plus l'austérité initiale, la vie monastique pauvre et solitaire que voulaient promouvoir les anciens ermites de Collan.

### *Robert fonde Cîteaux*

La communauté de Molesme se divisa et passa par diverses péripéties douloureuses : départs et retours de Robert, puis d'autres frères... jusqu'au début de 1098 où sept moines, dont l'abbé Robert, Albéric, Étienne, allèrent trouver le légat du pape, Hugues, archevêque de Lyon, pour lui exposer leur dessein de mener une vie monastique plus conforme à la règle de saint Benoît, et lui demander son appui. Le légat les approuva et les engagea à quitter Molesme pour une nouvelle fondation. Robert et vingt et un moines quittèrent alors Molesme pour ce qui allait devenir Cîteaux. On a retenu la date, sans doute symbolique, du 21 mars 1098, fête de saint Benoît qui, cette année-là, coïncidait avec le dimanche des Rameaux.

Cîteaux se situe à vingt kilomètres au sud de Dijon, au diocèse alors de Chalon-sur-Saône, sur des terres qui appartenaient au vicomte de Beaune, Renaud. Ce fut donc là que vit le jour ce qu'on appela d'abord le « nouveau monastère » - le nom de Cîteaux n'apparut que vingt ans plus tard - avec la reconnaissance de l'Église, le légat Hugues et l'évêque Gautier de Chalon, comme de la société civile, le vicomte Renaud de Beaune et Eudes, le duc de Bourgogne.

Ces deux derniers pourvurent la jeune fondation de terres, franchises de tout droit ou redevance féodale, constituant un patrimoine foncier suffisant. Robert et ses frères commencèrent donc à réaliser leur dessein : « *une observance plus stricte et plus fidèle de la règle de saint Benoît que celle qu'ils avaient gardée jusque-là* ». Mais, après le départ de Robert, la situation s'était dégradée à Molesme, à tel point que son successeur ne vit d'autre issue que de demander au pape Urbain II le retour de l'ancien abbé. Le légat Hugues convoqua un synode d'évêques et d'abbés que la situation de Molesme émut et qui décida du retour de Robert à son ancienne abbaye. Avec lui retournèrent à Molesme quelques frères « *qui n'aimaient pas le désert* »... C'était en 1099.

### *Albéric affermit Cîteaux*

Les moines du « nouveau monastère » élurent alors comme abbé Albéric : c'était un des anciens ermites de Collan, fortement attaché à ce monachisme solitaire et pauvre que redécouvrait cette fin du XI<sup>e</sup> siècle. Il avait donc vécu toute l'aventure qui avait abouti à Cîteaux en passant par Molesme où il avait été prieur. L'évolution de Molesme l'attrista fort : pour lui, c'était une déviation du projet primitif. Au sein de la communauté il fut l'un des plus ardents promoteurs ou d'une réforme sur place, ou d'une nouvelle fondation ailleurs, plus fidèle à ce qu'ils avaient cherché. C'est alors qu'Albéric subit une véritable persécution, « *injures, prison et coups* » précise un texte ancien. Le choix des moines se comprenait donc fort bien : Albéric était capable de mener à bien cette fondation du « nouveau monastère », en prenant une série de mesures qui empêcheraient les risques de déviation qu'avait connus Molesme. La première tâche qu'entreprit Albéric fut de transférer le monastère à une demi-lieue plus au sud : là il y avait abondance d'eau, l'endroit était plus

solitaire, plus apte à la construction d'un monastère régulier ; et c'est là qu'Albéric se mit à construire la première église de Cîteaux, consacrée par Gautier de Chalon le 16 novembre 1106. Parallèlement, Albéric s'attachait à assurer l'avenir de son œuvre, en la soustrayant à une emprise excessive des puissances ecclésiastiques et temporelles du voisinage : d'où le recours au pape Pascal II et le privilège romain de 1100 qui attribuait à la nouvelle fondation la protection du siège apostolique, et marquait son indépendance vis-à-vis de Molesme : d'où le recours aussi au duc de Bourgogne, pour se libérer des tracasseries des seigneurs voisins, attachés à leurs droits.

Forts de cette indépendance reconnue et de cette paix protégée, Albéric et ses frères s'attachèrent alors à affermir leur observance pour la maintenir dans la bonne voie. Les « *Institutions des moines cisterciens venant de Molesme* » existent vers 1110, mais ont été élaborées plus tôt, certainement du temps d'Albéric et sous son impulsion. C'est un ensemble d'usages, sorte de coutumier dont le leitmotiv est le rejet de tout ce qui est contraire ou étranger à la pureté de la règle de saint Benoît ; tout est réglé selon cette perspective : les problèmes de vêtements et de nourriture, comme les moyens de subsistance de la communauté, les relations avec l'extérieur comme les conditions d'extension, avec l'accent propre de cette époque : insistance sur la pauvreté et la solitude. En particulier, ils s'installeront dans des lieux à l'écart, n'y établiront que des abbayes, non des prieurés ; les moines travailleront de leurs mains pour gagner leur subsistance et venir en aide aux hôtes et aux pauvres : rejetant toutes dîmes et revenus ecclésiastiques, non conformes à la Règle, ils acceptaient des terres que les moines travailleraient par eux-mêmes, ou, si elles étaient éloignées du monastère, par des convers et des serviteurs à gages, mais non par des serfs, état qu'ils répu-

diaient. À l'évidence, toutes ces décisions se démarquaient nettement de la pratique clunisienne.

C'est sous l'abbatit d'Albéric aussi que commença à fonctionner le *scriptorium* de Cîteaux, même si les ouvrages entrepris ne purent être terminés qu'à une époque très légèrement postérieure. De même la réforme liturgique fut certainement mise en route durant ces premières années de la fondation.

Une seule chose, mais grave, alourdissait la marche du « nouveau monastère » : les vocations manquaient. Sans doute la rigueur des observances et la précarité des conditions matérielles faisaient-elles reculer ceux que d'autre part attirait la ferveur de la jeune communauté. Albéric mourut en 1108.

### *Étienne Harding donne son essor à Cîteaux*

Lui succéda Étienne Harding. Il était d'origine anglaise et était entré directement à Molesme entre 1085 et 1090, à son retour d'un voyage à Rome. Mais il partagea vite les vues des anciens ermites de Collan et s'associa à leur effort de réforme, prenant part à toutes leurs démarches en ce sens : en 1098, il était l'un des vingt et un moines qui accompagnèrent Robert à la nouvelle fondation. Connaissant bien les diverses expériences de vie monastique en Angleterre et en Italie, il dut apporter une aide précieuse à Albéric dans les premières années du « nouveau monastère », et il était donc tout désigné pour lui succéder dans l'abbatit.

Les quatre premières années d'Étienne furent très difficiles. Comme sous Albéric, les vocations continuèrent à rester rares et précaires. De 1109 à 1112 les historiens signalent d'importantes famines, et le domaine encore modeste de Cîteaux ne suffit plus bientôt à assurer

la subsistance des frères. De plus, peut-être par suite d'épidémies, des morts rapprochées diminuèrent notablement l'effectif restreint de la communauté qui ne se renouvelait pas. La situation devint rapidement critique. Mais si la vie au « nouveau monastère » n'attirait pas d'imitateurs, elle suscitait bien des admirateurs qui s'émurent de cette grande misère et vinrent à son secours. Il y eut alors un grand mouvement de donations de la part de seigneurs voisins parmi lesquels s'illustra surtout Élisabeth de Vergy, en 1110; mais aussi de la part d'autres monastères, jusqu'à Saint-Germain-des-Prés à Paris qui fut à l'origine du domaine de Gilly et de Vougeot, en 1111. Grâce à ces apports importants, le domaine de Cîteaux s'accrut rapidement et s'affermi, même si l'ensemble restait encore bien modeste au regard d'autres domaines monastiques.

De telles largesses entraînaient une reconnaissance normale envers les bienfaiteurs, mais risquaient aussi de créer des droits pour ceux-ci, comme le droit de gîte qui amenait au monastère un nombre considérable de gens, causant de lourdes dépenses, troublant la paix du cloître par une atmosphère mondaine: la même triste expérience qu'à Molesme ne recommencerait-elle pas? Conscients du danger, Étienne et ses frères prirent une mesure audacieuse et interdirent à tout seigneur de tenir sa cour à Cîteaux. Le duc de Bourgogne s'y soumit volontiers et continua néanmoins à prodiguer sa faveur au « nouveau monastère ». Ainsi garanti contre ces ingérences extérieures, Étienne s'attacha, malgré le malheur des temps, à continuer l'œuvre entreprise par son prédécesseur: le *scriptorium*, qu'il avait peut-être lui-même dirigé, fonctionnait toujours, et c'est de cette époque que l'on date des œuvres importantes comme la bible dite de saint Étienne Harding – recension critique du texte latin à partir du texte hébreu, avec l'aide de rabbins juifs – dont le *monitum* est de 1109; elle comporte quatre codices et contient de célèbres enlumi-

nures : comme aussi les *Moralia in Job* de saint Grégoire le Grand, achevés en 1111, aux enluminures bien connues aussi.

De même, Étienne mena à terme la réforme liturgique commencée avant lui. Pour reprendre l'ordonnance de la Règle, il y avait beaucoup à faire par rapport à la pratique de Cluny, aux offices démesurément allongés, au faste abondant. On rejeta donc tout ce qui, par le nombre ou la longueur, excédait les directives de la Règle. Par souci d'authenticité, comme pour la bible, on rechercha ce qui semblait le meilleur, et pour cela on n'hésita pas à aller jusqu'à Metz et même jusqu'à Milan : on y recopia textes et musique des livres liturgiques, hymnaire, graduel, antiphonaire. Étienne édicta aussi des Règles fermes et précises dans le détail pour tout ce qui concernait l'église, les ornements, les objets du culte, les vêtements liturgiques, retranchant impitoyablement tout ce qui sentait l'ostentation et le superflu, instaurant partout pauvreté et simplicité pour favoriser l'élévation du cœur vers Dieu. Ainsi prenait corps et s'affermissait l'observance cistercienne, strictement conforme à la règle de saint Benoît, lue à travers l'esprit du temps, sensible à la solitude et à la pauvreté. Et pourtant une certaine « désespérance » régnait au « nouveau monastère » : *« Je crains fort que cet institut qui a commencé avec nous ne finisse également avec nous »*, fait-on dire à Étienne ! Or c'est à ce moment même, en cette année 1112 où la fondation semble dépérir inexorablement, que vient frapper à la porte du monastère un jeune seigneur, Bernard de Fontaine, accompagné de trente compagnons, parents et amis...

### *Cîteaux en expansion*

Cette arrivée subite et inattendue changea le cours des choses, surtout qu'elle provoqua tout un courant d'entrées au « nouveau

monastère » : au bout d'une seule année, la communauté se trouvait trop peuplée et devait essaimer, et ce fut la première fondation : La Ferté en 1113, suivie de Pontigny en 1114, de Clairvaux et Morimond en 1115. Tel fut le départ de l'expansion cistercienne dont l'élan s'accéléra vite comme le prouvent les chiffres suivants : le chiffre de vingt-cinq monastères fut atteint en 1124, de cinquante en 1131, de cent en 1136, de deux cents en 1145, de trois cents en 1150, pour se ralentir ensuite : quatre cents monastères en 1168, cinq cents en 1191, six cents en 1228, sept cents en 1320... Bernard, qui d'un coup avait rempli le « nouveau monastère » et fondé Clairvaux en 1115, joua un rôle prépondérant dans cette expansion insolite : dès 1118, Clairvaux opérait sa première fondation, *Trois-Fontaines*. À sa mort en 1153, Bernard laissait soixante-six monastères fondés ou affiliés par Clairvaux, sans compter ses petites-filles et arrière-petites-filles... dont le total atteindrait un jour trois cent cinquante-cinq, la moitié de l'Ordre.

Et ces centaines de monastères cisterciens recouvraient toute l'Europe : si la France, berceau de l'Ordre, tint toujours le premier rang pour le nombre avec ses deux cent quarante-six monastères, dès 1120 l'Italie est atteinte, en 1123 c'est l'Allemagne, en 1129 c'est l'Angleterre, en 1130 c'est l'Autriche... et ainsi les monastères cisterciens se répandirent de l'Irlande à la Pologne, du Portugal à la Suède, et jusqu'au Proche-Orient, à Chypre et en Syrie. Et ici il n'est fait mention que des abbayes d'hommes : les moniales seront encore plus nombreuses, elles dont on a écrit qu'« *elles se multiplièrent plus que le sable de la mer* ».

La cause principale de cette expansion étonnante fut sans aucun doute, comme on l'a dit, que « *Cîteaux était attendu* » : le « nouveau monastère » représentait exactement le genre de vie auquel ce XII<sup>e</sup> siècle aspirait ; chacun reconnaissait son propre idéal et ses pro-

fondes aspirations dans ce monachisme rénové, pauvre et solitaire ; on ne peut expliquer autrement ces entrées massives et souvent collectives dans les monastères cisterciens, surtout entre 1125 et 1150 : c'est justement en ces années fastes que la réforme grégorienne porte le maximum de ses fruits.

Une autre cause, importante aussi, de cet essor merveilleux, fut la qualité des institutions que sut se donner l'Ordre ; et ici on pense avant tout à l'œuvre d'Étienne Harding, à cette *Charte de charité* à laquelle il donna lui-même sa dénomination et qui fut approuvée officiellement par le pape Calixte II le 23 décembre 1119 à Saulieu. Ce fut alors que le « nouveau monastère » reçut le nom de Cîteaux. Cette charte établissait une structure forte et souple pour cette toile serrée de monastères, à la fois abbayes indépendantes, mais reliées entre elles par ces liens de filiation, qui donnait à l'ensemble une cohésion d'un nouveau type, propice à la durée et à l'extension.

Enfin il y eut aussi et surtout les hommes : les fondateurs de Cîteaux, puis une cohorte d'abbés tout à fait remarquables. Parmi eux, qu'il ne faut pas isoler mais qui domine toute cette première partie du XII<sup>e</sup> siècle et donc ces débuts de l'histoire de l'ordre de Cîteaux : Bernard de Clairvaux dont l'histoire personnelle, surtout à partir de 1130, va coïncider fortement avec l'histoire de l'ordre de Cîteaux jusqu'à sa mort, tant était grande et décisive son influence en tous domaines. Ceci, sans rien retirer à l'action efficace de l'abbé de Cîteaux, et surtout du plus grand d'entre eux à cette époque des commencements : Étienne Harding jusqu'à sa mort en 1134.

### *En conclusion et par manière de transition*

Pour résumer, on pourrait reprendre l'approche analytique dont il a déjà été parlé : l'élément invariant et l'élément innovant. L'élément

invariant ici serait la règle de saint Benoît ; l'élément innovant serait, lui, sa lecture actualisée, avec surtout les deux notes puisées dans l'air du temps : solitude et pauvreté... ce qui à la fois retranche à la Règle, ainsi l'accueil des enfants qui ne se fait plus à Cîteaux... et ajoute à la Règle, ainsi l'institution des convers, inconnue de la Règle.

Souligner ceci, c'est évidemment relativiser la perspective courante de Cîteaux comme retour pur et simple à la lettre de la Règle.

Pour aborder les choses autrement, on pourrait partir de ce qu'on dit des chartreux : la Chartreuse ne fut jamais réformée, car jamais déformée ! Avec un grain de sel on pourrait dire de Cîteaux exactement le contraire : Cîteaux fut toujours réformé car toujours déformé ! Ce qui rejoint d'ailleurs ce qui est dit de l'Église, « *semper reformanda* », toujours à réformer. Cette formule, un peu osée, oriente cependant vers ce qui fut l'esprit de Cîteaux à ses origines. Cîteaux est, par sa naissance même, une réforme, à condition de donner à ce mot toute sa force originelle qui va bien au-delà de quelques petits coups de pouce à droite et à gauche, et c'est bien pour cela qu'on a pu dire que « *les cisterciens ne sont pas une sorte de bénédictins réformés* » ! Cîteaux ne s'est pas contenté de quelques aménagements, il a opéré une radicale mise à jour.

La réforme, c'est étymologiquement un retour à la forme première, une réaction contre l'accumulation de traditions apportées par les générations successives et qui ont tendance à voiler cette forme première, à la dé-former et donc à dé-former la manière de vivre, et donc, en fin de compte, à dé-former le cœur du moine.

Dans ce retour à la forme première, on sent un phénomène de rejet par un refus de tout superflu et de tout faux-semblant, un refus de l'inutile et de l'encombrant, une sorte d'allergie au compliqué, au

maniéré, à l'artificiel : tel semble bien avoir été l'esprit cistercien, l'âme de cette réforme initiale de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et des réformes qui se sont succédé dans l'Ordre au long des siècles et jusqu'à nos jours. Cette volonté de dépouillement et de constante remise à jour pourrait se dire d'un mot : la simplicité, à condition de ne pas prendre cette simplicité pour du simplisme, de la simplification facile. Il s'agit bien plutôt d'une attitude fondamentale, d'un instinct spirituel qui veut in-former toute la manière de vivre, et, plus profondément, le cœur du moine en le ramenant et en le polarisant sur l'essentiel.

Et ceci va se manifester dans tous les domaines : dans la liturgie, où le cérémonial est dépouillé, évitant toute surcharge dans l'expression pour favoriser l'intériorité, marquant plus de retenue que de déploiement et d'abondance pour viser une justesse qui sache rester en deçà de la démesure, se souciant de vérité et d'authenticité quant aux chants, quant aux textes... plus largement dans le style de vie : habillement, nourriture, sommeil, travail... marqué d'une note très ferme, moins d'austérité proprement dite que de sobriété et de frugalité... plus largement encore dans le cadre de vie où l'architecture joue son rôle si important : ici encore refus de tout clinquant et inutile au profit de la pureté et de la juste proportion des lignes, des formes, de la lumière : « *le respect du matériau* » disait un moine-architecte, le goût « *des choses telles qu'elles sont* », « *prout sunt* » ! ce qui exige une soumission à la nature des choses, un respect du réel, une ascèse qui sait assumer le quotidien, si banal et monotone soit-il.

Sans doute ce retour aux sources, mené avec vigueur sinon rigueur, ne fut-il pas toujours exempt d'un certain purisme qui semblait faire la leçon aux moines qui voyaient les choses autrement : cela explique les polémiques qui entourèrent les débuts de Cîteaux et les réformes qui suivirent. Surtout ce retour aux sources se fit parfois

dans des conditions aléatoires, ce qui entraîna des réalisations douteuses ou éphémères. Et certes il y a une part d'utopie dans ce projet cistercien de simplicité, tournant court car mis en échec par le poids des institutions, les obligations sociales et politiques, les limites des hommes, le raidissement des mentalités... Mais ces échecs mêmes, ces déceptions ne firent que raviver les désirs frustrés, préparant de nouvelles réformes. ■

(à suivre)

Frère Hervé BRIAND  
*Abbaye Notre-Dame d'Acéy*



- Photo : J.-F. Fyot -

### **Erratum**

Dans *Liens Cisterciens* n° 8, à cet article, il faut lire page 30, 12<sup>ème</sup> ligne : « de 1090 à 1110, citons : Vital, fondateur de Savigny près de Mortain en Normandie, centre de toute une congrégation dont fera partie La Trappe...